

SOIXANTE-TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Intervention de SEM Issa KONFOUROU, Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, à l'occasion de l'examen par la Sixième Commission du point 111 intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international »

(New York, le 03 octobre 2018)

Monsieur le Président,

Prenant la parole pour la première fois, je voudrais vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre élection à la présidence de la Sixième Commission. Je tiens aussi à remercier toute la délégation du Mali.

Le thème de notre débat, à savoir « Mesures visant à éliminer le terrorisme international »

Tous nos efforts de stabilité et de développement sont sapés par la présence et les activités criminelles de ces organisations terroristes.

Face à cette menace dangereuse, dont la solution durable ne saurait être exclusivement sécuritaire, le Gouvernement du Mali s'est doté d'une Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et son Plan d'action. Ces deux documents de référence

